



Bientôt NOËL !
Cravanche vous invite à
décorer le village !



Commission ANIMATION

La commune de CRAVANCHE vous propose de
participer au concours :

« DECORS de NOËL 2017 »

Afin d'apprécier votre créativité et vos talents le jury passera :

VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

 de jour : à partir de 15H00

 de nuit : à partir de 17H00



Pour vous inscrire, retournez le coupon-réponse ci-joint en mairie
avant le mercredi 13 décembre 2017.



Commission ANIMATION

« DECORS de NOËL »
Inscription au concours 2017



Nom : Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Je m'inscris dans UNE SEULE des 2 catégories suivantes :

1 Passage de jour (non illuminé)..... vendredi 15/12 à partir de 15h

maison

appartement (précisez l'étage.....)

commerce

OU

2 Passage de nuit (illuminé) vendredi 15/12 à partir de 17h

maison

appartement (précisez l'étage.....)

commerce

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter,

Date et signature :

A compléter et à retourner en mairie avant le

MERCREDI 13 DECEMBRE 2017

Règlement



1. L'inscription au concours doit être enregistrée en mairie
le MERCREDI 13 DECEMBRE 2017 au plus tard
2. Le concours concerne les maisons, les appartements et les commerces
3. L'inscription doit porter sur 1 seule catégorie :
 - 🌿 soit passage de jour
 - 🌿 soit passage de nuit
4. Le jury effectuera 2 passages le vendredi 15 Décembre
 - 🌿 de jour : à partir de 15H
 - 🌿 de nuit : à partir de 17H
5. La décoration sera évaluée d'après les critères suivants : (note/20)
 - 🌿 la quantité et l'importance de la décoration..... /5
 - 🌿 l'harmonie et la qualité de la décoration, ainsi que le sens artistique (visible de la voie publique)..... /10
 - 🌿 le style de décoration (choix et unité de couleurs et des éléments du décor) /5
6. Des prix seront attribués dans chaque catégorie, en fonction du classement.
Toute personne absente ou non excusée lors de la cérémonie privée organisée en février 2018 ne pourra bénéficier de cette récompense.
7. Les participants au concours acceptent :
 - 🌿 la prise de clichés de leur propriété,
 - 🌿 la publication sur le site communal,
 - 🌿 la publication sur le journal local « Cravanche infos »
8. Ce concours est gratuit sous condition d'acceptation du règlement.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 84 26 07 10

Le 27 novembre 2017